



NOV 4 - 2011

Madame Carole Raïche  
Présidente  
Association des centres d'urgence du Québec  
400, avenue Sirois  
Rimouski (Québec)  
G5L 6E2

Madame,

J'ai bien reçu votre correspondance du 30 septembre dernier concernant le Centre régional de sauvetage maritime à la Ville de Québec (Québec). Je note que vous avez aussi écrit à Monsieur Marc Grégoire, Commissaire de la Garde côtière canadienne (GCC).

Comme vous le savez, les services de coordination de recherche et de sauvetage des Centres régionaux de sauvetage maritime à la Ville de Québec (Québec) et à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) seront consolidés dans les centres conjoints de coordination des opérations de sauvetage à Trenton (Ontario) et à Halifax (Nouvelle-Écosse).

Le but premier de cette mesure est d'améliorer l'efficacité de ces services en regroupant dans un même centre les coordonnateurs de recherche et de sauvetage de la GCC avec ceux des Forces canadiennes. Cela permettra un meilleur partage des connaissances et des ressources. La sécurité maritime est, et sera toujours, la priorité numéro un de la GCC, et nous sommes conscients de l'importance capitale de ces services de sécurité pour les habitants du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Bien que les Centres régionaux de sauvetage maritime ont été établies en 1976 pour améliorer la recherche et le sauvetage, ce regroupement nous permet de tirer profit des nouvelles technologies et de renforcer la coopération avec la recherche aéronautique et la coordination de sauvetage. Depuis 1976, plusieurs facteurs ont changé dans la coordination de la recherche et du sauvetage. Plus précisément, les technologies de navigation, les technologies d'alerte et les technologies de communication nous permettent de coordonner la recherche et le sauvetage d'un centre.

.../2

Pendant et après la transition, des mesures seront prises afin d'assurer que les connaissances locales soient conservées et que les coordonnateurs dans les centres conjoints possèdent des profils linguistiques appropriés, en fournissant une formation linguistique supplémentaire au besoin. La GCC veillera à ce que tous les nouveaux coordonnateurs rencontrent les mêmes critères et continuent à recevoir de la formation d'excellente qualité, du même calibre que celle qui est dispensée à l'heure actuelle.

Il est vrai que les coordonnateurs de recherche et de sauvetage possèdent des connaissances locales, mais les membres d'équipage de nos navires et nos opérateurs radio, qui sont les interlocuteurs des marins en détresse, ont aussi ce genre de connaissances. Équipés de leurs hélicoptères et de leurs navires, les agents de la GCC continueront à assurer des services de recherche et de sauvetage dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Je tiens à réitérer l'engagement de la GCC à assurer la sécurité maritime, tant au Québec et en Terre-Neuve-et-Labrador que dans le reste du Canada.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Keith Ashfield